

## Quelle stratégie pour les pôles ?

À partir d'une vision partagée par les différents acteurs, chaque pôle de compétitivité élabore sa propre stratégie à cinq ans, ce qui lui permet de :

- > **Concrétiser des partenariats** entre les différents acteurs ayant des compétences reconnues et complémentaires ;
- > **Faire émerger des projets collaboratifs stratégiques** de R&D qui peuvent bénéficier d'aides publiques, notamment auprès du [fonds unique interministériel \(FUI\)](#) ;
- > **Promouvoir un environnement global favorable à l'innovation et aux acteurs du pôle** en conduisant des actions d'animation, de mutualisation ou d'accompagnement des membres du pôle sur des thématiques telles que [l'accès au financement privé](#), le développement à [l'international](#), la [propriété industrielle](#), la [gestion prévisionnelle des compétences](#) et les ressources humaines, etc.

Pour mener ces différentes actions, il s'appuie sur son écosystème d'innovation et de croissance.